RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

ZONE DE DISTRIBUTION : MONTIVON

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 2 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 26 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MONTIVON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente 5 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE SAINT GERVAIS LES BAINS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE SAINT GERVAIS LES BAINS »

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ENTRETIEN

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2018, 2019, 2020, 2021, 2022**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **1,4 mg/L**
Valeur maxi : **1,4 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **431**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,001 microgramme/L**
Année prise en compte : **2018**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,04 mg/L**
Valeur maxi : **0,04 mg/L**
Année prise en compte : **2018**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **15,9 °f**
Valeur maxi : **15,9 °f**

Édité le 29/06/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité réglementaire. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant.

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - ARS ARA - Délégation Départementale de la Haute-Savoie - 7, rue Dupanloup - 74040 Annecy
Courriel : ars-dt74-eau@ars.sante.fr